

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 02-13/2024

Date de convocation : 28 février 2024

Date d'affichage : 28 février 2024

Objet : Mise en place d'équipements fitness au City park

L'an deux mil vingt-quatre et le cinq mars à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Michel sur Savasse régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COLOMB, Maire.

Présents : Pierre COLOMB - Jérôme MALORON - Ghislaine BARTHELON - Frédéric BERNE - Virginie TARDY - Sébastien CARMET - Carole MOTTUEL - Sébastien RUAZ

Absents, excusés : Séverine CAPOGNA - Anne-Lise CALABRIN - Annabelle MORILLAS - Pierre FERRIER - Jérôme GUILLOUD

Procurations : Pierre FERRIER à Carole MOTTUEL, Jérôme GUILLOUD à Pierre COLOMB

Carole MOTTUEL a été nommée secrétaire de séance.

Vu le Code de la Commande Publique et notamment les dispositions relatives aux marchés à procédure adaptée,

Vu la consultation lancée en décembre 2023 pour faire l'acquisition de plusieurs équipements fitness pour compléter l'offre de sport et de loisirs au City park,

Considérant le tableau d'analyse des offres établis à l'issue de cette consultation :

Tableau comparatif offres EQUIPEMENT FITNESS (€ / HT)

équipement	TRANSALP	FREETNESS	FREETNESS INOX	PROLUDIC
Vélo elliptique	3 096,00 €	1 450,00 €	3 390,00 €	2 894,32 €
vélo à main	2 004,50 €	1 290,00 €		1 058,00 €
presse pectoraux	2 204,00 €	2 190,00 €		3 239,32 €
banc exercice 3 places	2 641,00 €			
double pédalier senior		990,00 €		
plateau proprioceptif		990,00 €		2 566,80 €
pole stretch		790,00 €		
TOTAL	9 945,50 €	7 700,00 €	3 390,00 €	9 758,44 €

Le Maire propose de faire l'acquisition d'équipement fitness auprès de l'entreprise Freetness pour un montant total initial de 7 700 € HT (9 240 € TTC).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer le marché de fournitures pour l'acquisition de plusieurs équipements fitness pour installer au City park à l'entreprise Freetness pour la somme totale initiale de 7 700 € HT (9 240 € TTC).

DIT que les crédits suffisants seront inscrits au budget 2024

AUTORISE le Maire à signer le devis correspondant

AUTORISE le Maire à réaliser toutes les diligences nécessaires à
décision.

Envoyé en préfecture le 07/03/2024
Reçu en préfecture le 07/03/2024
Publié le
ID : 026-212603195-20240305-D13_2024-DE

**Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par le
Municipal soussignés.**

Extrait certifié conforme.

Fait à Saint Michel sur Savasse, le 6 mars 2024

Le Maire



Pierre COLOMB

Pierre COLOMB